

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Finistère

L'an deux mille vingt-deux, le 06 octobre à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil municipal (Espace Simone Veil), en séance publique sous la présidence du Maire Monsieur Philippe RONARC'H.

Date de la convocation le 9 novembre 2022

Membres en exercice : 19

Présents :

Mesdames : Michèle BUREL, Nelly VIVIEN, Claudie SIMON, Alexandra MAZEAS, Chloé ANDRO, Christine LE GOFF LE PESQUE, Jacqueline JAFFRY,

Messieurs : Philippe RONARC'H, Jean-Pierre KERSALE, Olivier BODILIS, Hervé LE COZ, Olivier LAURAIN, Mickaël LE COZ, Thierry ARNOULT

Absents excusés : Christelle GUEZENGAR (pouvoir à Michèle BUREL), Armelle RONARC'H (pouvoir à Claudie SIMON), Jacques DYONIZIAK (Pouvoir à Chloé ANDRO), Patrick PERENNOU (pouvoir à Jacqueline JAFFRY), Emmanuel CORNUET

Secrétaire de séance : Michèle BUREL

Objet : Délibération n°2022-0053 – Tarifs communaux pour 2023

Madame Nelly VIVIEN, adjointe en charge des Finances, présente l'évolution des tarifs telle que validée lors de la Commission des Finances du 9 novembre 2022 :

Restaurant scolaire :

Quotient familial	Prix du repas 1er et 2e enfant	Prix du repas 3e enfant et plus
Tranche 1 : QF inférieur à 650	0,80 €	0,80 €
Tranche 2 : QF compris entre 650 et 840	1,00 €	1,00 €
Tranche 3 : QF compris entre 841 et 1050	2,30 €	1,70 €
Tranche 4 : QF supérieur à 1050	3,50 €	2,90 €

Autres commensaux : 6,50 €

Tarifs périscolaires et extrascolaires

Quotient familial	ALSH périscolaire (avant et après école)			ALSH extrascolaire (petites et grandes vacances) ET mercredis		
	Matin	Soir avec goûter	Matin et soir	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée avec repas
QF<650	1,10 €	1,50 €	2,50€	3,70 €	4,30 €	7,50 €
651<QF< 840	1,30 €	1,70 €	2,80 €	4,80 €	5,50 €	9,60 €
841<QF< 1050	1,50 €	1,90 €	3,10 €	5,90 €	6,70 €	11,70 €
1051<QF< 1260	1,70 €	2,20 €	3,40€	6,90 €	7,90 €	13,80 €
1261<QF< 1680	1,90 €	2,40 €	3,70 €	8,00 €	9,10 €	16,00 €
QF>1680	2,20 €	2,60 €	4,00 €	9,00 €	10,30 €	18,10 €

Séjours accessoires au centre de loisirs – mini-séjours

QF<650	651<QF< 700	701<QF< 850	851<QF< 1100	QF>1100
12,60 €	14,70 €	20,00 €	25,70 €	31,50 €

Arbre de Noël : par élève domicilié et scolarisé à Pouldreuzic en école maternelle et primaire

	Maternelle	Primaire
Ecole publique Pierre Jakez Hélias	17,00 €	14,00 €
Ecole privée Notre Dame de Lorette	17,00 €	14,00 €

Cette somme sera versée sous forme de subvention à chaque association de parents d'élèves.

Subvention pour sorties scolaires

Il est proposé de verser (à l'APE et à l'OGEC) la somme de 4,00 € par élève domicilié et scolarisé à Pouldreuzic en primaire et par sortie.

Subvention pour colonies de vacances et camps de vacances

Cette subvention de 6,00 € sera versée pour les enfants domiciliés et scolarisés à Pouldreuzic en primaire et par nuit :

- aux parents qui en font la demande.
- pour les colonies et les camps non organisés par la commune de POULDREUZIC (pour les vacances d'été), les classes de neige et découverte (ou autres séjours dans le cadre scolaire) organisées par les 2 écoles primaires.

Subvention pour activité piscine :

Versement d'une subvention de 70,00 € pour 10 séances par élève domicilié et scolarisé à Pouldreuzic en primaire pour l'activité piscine organisée par les écoles Pierre Jakez Hélias et Notre-Dame de Lorette.

Elle sera versée à l'APE et à l'OGEC sur production de justificatifs par les écoles Pierre Jakez Hélias et Notre Dame de Lorette sur lesquels figureront :

- les jours de piscine
- la somme concernant le transport et le prix des entrées piscine
- la liste des élèves domiciliés à Pouldreuzic.

Bibliothèque (pour l'année) :

Adulte : 15,00 €,
 Enfant jusqu'à 18 ans : 5,00€,
 Famille : 20,00 €,
 Vacancier (prêt d'un mois) : 6,00 € et caution de 20,00 €

Tarifs cimetière :

	15 ans	30 ans	50 ans
Concession de 2m ²	150,00 €	230,00 €	300,00 €
Caveau cinéraire 1m ²	75,00 €	120,00 €	150,00 €

Case dans le Columbarium pour 15 ans:
 - Première demande : 800,00 €
 - Renouvellement de 15 ans : 100,00 €
 Jardin du souvenir à Lababan : gratuit

Droit de place :

Camion outillage et matériels divers : 30,00 € par passage
 Avec branchement électrique : 200,00 € par an, sans branchement électrique : 80,00 € par an

Département du Finistère

Location Salle Pierre Jakez Hélias :

Une caution de 200,00 € sera demandée et restituée après état des lieux et remise des clés.

	But lucratif ou non
Association de Pouldreuzic	Gratuit
Association hors Pouldreuzic	150,00 €
Entreprises de Pouldreuzic et Plovan (Hénaff, Kerné, Le Brun...)	200,00 €
Entreprise hors Pouldreuzic et Plovan (salons, crédit agricole, ...)	250,00 €
Organismes d'intérêt public (collectivités CCHPB, SIOCA...)	Gratuit
Activités privées	100,00 €

Location salle multifonctions- Espace Simone Veil :

Caution de 200,00 euro restituée après état des lieux et remise des clés.

Tarif à la journée	Salle seule	Lieu de cuisson et de stockage	Couverts
Habitants et associations de Pouldreuzic	150,00 €	60,00 €	50,00 €
Hors Pouldreuzic	300,00 €	60,00 €	50,00 €

Salle de sport :

Location association extérieure, avec tapis : 425,00 € (caution 500,00 €)

Loyer hors charges ancienne gare : 165,30 €

Loyer hors charges de la savonnerie : 209,90 €

Loyer hors charges logements situés 15 rue de la mairie : 367,60 €

Loyer hors charges Ancienne poste 31 rue de Plozévet : Local commercial 469,90 €, Logement 428,10 €

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **VALIDE** les tarifs communaux pour 2023.

Fait et délibéré à POULDREUZIC, le 14 novembre 2022

Pour extrait conforme,

Le Maire, Philippe RONARC'H

La secrétaire de séance, Michèle BUREL



Visa de la préfecture :

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du

17/11/2022

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication

